



Ternay, le 29 février 2024

CONSEIL MUNICIPAL
Du mardi 12 mars 2024 à 18H30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance.

Adoption du procès-verbal du 13 février 2024,

Compte rendu des décisions prises en vertu de la délégation accordée à M. le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**1 FINANCES : APPROBATION des COMPTES ADMINISTRATIFS –
COMPTES de GESTION et AFFECTATION des RESULTATS - exercice 2023**

- 1.1 Budget Communal 2023 – approbation du Compte de Gestion
- 1.2 Budget Communal 2023 – Vote du Compte administratif
- 1.3 Budget Communal 2023 – Affectation du résultat
- 1.4 Budget Annexe : Service Public d'Assainissement : Approbation compte gestion 2023
- 1.5 Budget Annexe : Service Public d'Assainissement : Vote du Compte Administratif 2023
- 1.6 Budget Annexe : Service Public d'Assainissement : Affectation du résultat 2023
- 1.7 Budget Annexe : Maison Médicale de la Commune : Approbation compte gestion 2023
- 1.8 Budget Annexe : Maison Médicale de la Commune : Vote Compte Administratif 2023
- 1.9 Budget Annexe : Maison Médicale de la Commune : Affectation du résultat 2023

2 FINANCES : VOTE des BUDGETS PRIMITIFS 2024

- 2.1 Vote des Taux d'imposition relatifs aux taxes foncières
- 2.2 Vote de la Taxe d'habitation des résidences secondaires
- 2.3 Vote des subventions communales 2024
- 2.4 Budget Annexe : Service Public d'Assainissement : Détermination des charges de personnel 2024
- 2.5 Reversement d'une partie du résultat du budget annexe Service Public d'assainissement au budget communal
- 2.6 Vote du Budget Communal 2024
- 2.7 Budget Annexe : Service Public d'Assainissement – Vote du Budget 2024
- 2.8 Budget Annexe : Maison Médicale de la Commune : Vote du budget 2024

3 FINANCES :

- 3.1 Convention relative à la participation aux frais de fonctionnement du Centre médico-social scolaire de la commune de St Symphorien d'Ozon année scolaire 2023/2024
- 3.2 Garantie d'emprunt prêt n°155249 – SOLLAR - SA HLM LOGEMENT ALPES RHONE pour l'opération « Les Hauts de Chassagne » 61 rue de Chassagne (20 logements) et mise en place d'une convention financière

4 URBANISME

- 4.1 Convention de réserve Foncière secteur « Villeneuve-Guichard - 69B096 - entre la Commune, la CCPO et l'EPORA
- 4.2 Acquisition à ALLIADE HABITAT d'un immeuble cadastré section AN n°238 sis 51 Grande Rue

5 RESSOURCES HUMAINES

- 5.1 Autorisation de lancement d'un marché public par le CDG69 pour la souscription d'un contrat d'assurance risques statutaires

6 ADMINISTRATION GENERALE

- 6.1 Convention avec SCI STAND ASLTIR pour les agents de Police Municipale – années 2024 à 2027
- 6.2 ALLIADE HABITAT : Convention relative à la gestion en flux des réservations de logements sociaux
- 6.3 Conventions avec TERANA : prélèvements, collectes et analyses en hygiène alimentaires pour les 3 restaurants scolaires et la structure multi-accueil



Le Maire,


Mattia SCOTTI